



## Disciplines complémentaires

### Accord et tempéraments

[Ars Musica \(Baroque 1\)](#)

[Ars Musica \(Baroque 2\)](#)

[Ars Musica \(Moyen-Age 1\)](#)

[Ars Musica \(Moyen-Age 2\)](#)

[Ars Musica \(Renaissance 1\)](#)

[Ars Musica \(Renaissance 2\)](#)

[Basse continue complémentaire](#)

[Discours musical](#)

[Histoire de l'ornementation XVIe-XVIIe siècles](#)

[Histoire de l'ornementation XVIIIe siècle](#)

[Musique pour la danse](#)

[Pratique vocale : Baroque/Moyen-Age/Renaissance](#)

[Suivi du mémoire de Master](#)

## Accord et tempéraments

Responsable pédagogique : **Thibault Lafaye**

**Accès** : obligatoire pour tous les étudiants de DNSPM en musique ancienne ; au choix pour les étudiants de Master en musique ancienne

**Organisation** : cours collectif hebdomadaire de 2 h, sur une période de 2 semestres consécutifs

## Ars Musica (Baroque 1)

Responsable pédagogique : **Barnabé Janin**

**Accès** : obligatoire pour tous les étudiants de DNSPM en musique ancienne, au choix pour les étudiants de Master en musique ancienne, au choix pour tous les étudiants du CNSMD, dans la limite des places disponibles.

**Organisation** : cours collectif hebdomadaire de 2h (jusqu'à 8 étudiants), sur une période de 2 semestres consécutifs.

**Objectif** : étude du langage musical de la période baroque (1600-1750), au travers des pratiques de composition écrite, improvisation et lecture des sources. L'objectif de ce cours est de donner aux étudiants, dans le domaine du langage musical, les connaissances et les savoir-faire nécessaires à l'interprétation, l'arrangement et la lecture critique de musique baroque.

## Programme



## 1er semestre : XVIIe siècle

- contrepoint sur basse obstinée aux XVI et XVIIe siècles (romanesca, passamezzo, follia, etc.)
- contrepoint à 2 voix au XVIIe siècle : règles générales (consonances, dissonances, basse continue)
- contrepoint à 2 voix au XVIIe siècle : les dissonances, autour de l'étude du Tractatus compositionis de Christoph Bernhard
- contrepoint à 3 voix (2 dessus sur basse continue) au 17e siècle : règles générales

## 2nd semestre : XVIIIe siècle

### La composition pour dessus et basse continue

- note contre note : le progrès par degrés (règle de l'octave) et le progrès par saut.
- la figuration : 2 notes contre une, trois notes contre une, quatre notes contre une
- la figuration : tous rythmes (sonates pour dessus et basse continue).

**La composition à 4 parties** : les chorals de J.-S. Bach

### Pratiques

Chaque point du programme sera étudié sous diverses approches :

**Composition écrite** : exercices à partir de la basse donnée, du dessus donné

### Improvisation instrumentale

- instruments de chaque étudiant, sur basse chiffrée ou non chiffrée jouée par un autre
- au clavier, l'étudiant jouant à la fois la basse et le dessus.

**Lecture et analyse d'œuvres** : le semestre est validé si l'étudiant obtient une note supérieure à 10/20 au contrôle continu. Ce dernier comporte des travaux écrits à rendre, un examen oral devant un jury composé de Enseignants du Conservatoire, une note d'assiduité au cours

Le semestre est validé si l'étudiant obtient une note supérieure à 10/20 au contrôle continu. Ce dernier comporte des travaux écrits à rendre, un examen oral devant un jury composé d'enseignants du CNSMD et une note d'assiduité au cours.

## Ars Musica (Baroque 2)

Responsable pédagogique : **Barnabé Janin**

**Accès** : au choix pour les étudiants de Master en musique ancienne ; au choix pour tous les étudiants du CNSMD, dans la limite des places disponibles.

**Organisation** : cours collectif hebdomadaire de 2h, sur une période de 2 semestres consécutifs.

**Objectif** : étude du langage musical de la période baroque (1600-1750), au travers des pratiques de composition écrite, improvisation et lecture et analyse d'œuvres. Ce cours a deux objectifs principaux :

- l'acquisition des connaissances et savoirs-faire nécessaires à l'interprétation, l'arrangement et



la lecture critique de la musique baroque

- dans le domaine de la recherche : l'acquisition des savoirs-faire suivants :

- > trouver les sources manuscrites et imprimées, anciennes et modernes, d'une œuvre musicale
- > savoir lire et comprendre les principes éditoriaux d'une édition moderne
- > faire une comparaison critique des différentes sources

## Contenu

Le cours comprend un cours collectif et quelques cours individuels :

### Cours collectif : sessions thématiques

Le cours consiste en sessions thématiques de 4 à 8 semaines, portant sur une partie du répertoire ou sur un point théorique. Les thèmes abordés sont choisis dans la liste suivante :

#### 1er semestre : XVIIe siècle

- Les airs de cour de M. Lambert (1660, 1689). Ecriture à 1 et 2 dessus sur basse continue
- La musique française pour clavecin dans la 2nde moitié du XVIIe siècle (Lebègue, d'Anglebert...). Ecriture pour clavier
- Les sonates en trio : de M. Marais à A. Corelli

#### 2nd semestre : XVIIIe siècle

- La composition à 4 parties : les chorals de J.-S. Bach
- Les variations de choral pour orgue au XVIIIe siècle (T. Albinoni, J. G. Walther, G. Böhm, J.-S. Bach)

### Cours individuels : initiation à la recherche

(3 séances d'1h par étudiant, au 2nd semestre)

Autour d'une œuvre choisie en concertation avec l'enseignant, l'étudiant constitue un dossier comprenant, suivant les cas :

- le contexte historique (œuvre, compositeur)
- l'établissement et la comparaison critique des sources
- des transcriptions, arrangements, compositions
- des directions d'interprétation, concernant notamment la mesure, les ajouts d'altérations, le texte, les tessitures vocales, l'instrumentation.

La présentation du dossier (ensuite remis à l'enseignant) se fait sous forme d'exposé devant la classe.

Le semestre est validé si l'étudiant obtient une note supérieure à 10/20 au contrôle continu. Ce dernier comporte des travaux écrits à rendre, un examen oral devant un jury composé d'enseignants du Conservatoire et une note d'assiduité au cours.

## Ars Musica (Moyen-Age 1)

Responsable pédagogique : **Raphaël Picazos**

**Accès** : obligatoire pour tous les étudiants de DNSPM en musique ancienne ; au choix pour les étudiants de Master en musique ancienne ; au choix pour tous les étudiants du CNSMD (dans



la limite des places disponibles)

**Organisation** : cours collectif hebdomadaire, se divisant en 3 ateliers complémentaires de 1h45 chacun, sur une période de 2 semestres consécutifs

**Objectif** : pratique et théorie des grammaires musicales médiévales du IXe au XIVe siècle par l'improvisation, la lecture sur les sources et le contrepoint écrit.

**Découverte et pratique** : 1 atelier hebdomadaire (A) et 1 atelier en alternance (B et C)

### A - Lecture sur les Sources

**Objectifs** : découvrir, apprendre à lire et à chanter sur fac-similé, savoir déchiffrer et transcrire les principales notations musicales entre 900 et 1370 ; connaître les ajouts usuels praticables selon les époques (musica ficta).

**Contenus** : techniques de lecture (figures de notes et mesures, solmisation) des répertoires de Saint-Martial de Limoges, Ecole Notre-Dame, Motets du XIIIe siècle, Ars nova française.

**Évaluation** : transcription moderne et diplomatique de deux ou trois extraits de pièces de notation différentes (contrôle continu et travail maison) ; déchiffrage chanté de polyphonies des XIIIe et XIVe siècle par petits groupes à un par voix.

### B - Polyphonies improvisées

**Objectifs** : savoir improviser vocalement à une et deux voix à partir d'un texte ou d'une monodie profane ou liturgique et dans différentes grammaires médiévales.

**Contenus** : monodie grégorienne, organum guidonien, organum contraire, organum de l'Ecole Notre-Dame.

**Évaluation** : présentation de pièces préparées à la maison et en mise en loge par petits groupes de travail, portant sur la monodie dans un mode de l'Octoéchos à partir d'un texte donné, d'un organum guidonien et d'un organum Notre-Dame.

### C - Contrepoint médiéval

**Objectifs** : former l'oreille musicale par l'écriture, l'analyse, le chant et l'imitation stylistique. Acquérir des compétences grammaticales et stylistiques conduisant à une compréhension de la structure musicale et à une interprétation éclairée des répertoires entre 1150 et 1350, notamment en matière de musica ficta, de composition ou de restauration de partie manquante (analyse d'œuvres et de traités).

**Contenus** : premières polyphonies, organum, déchant (liens entre improvisation et écriture) solmisation, répertoire à Saint-Martial de Limoges, Ecole Notre-Dame ; motets au XIIIe siècle, Ars Nova française (G. de Machaut, grandes messes du XIVe siècle).

**Évaluation** : le semestre est validé si l'étudiant obtient une note supérieure à 10/20 au contrôle continu. Ce dernier comporte : composition ou restauration de pièces à deux et trois voix à partir d'éléments donnés (motet, chanson, mouvement de messe etc..).

## Ars Musica (Moyen-Age 2)



Responsable pédagogique : **Raphaël Picazos**

**Accès** : au choix pour les étudiants de Master en musique ancienne ; au choix pour tous les étudiants du CNSMD (dans la limite des places disponibles). NB : *à moins de posséder des bases solides dans les répertoires médiévaux, il est conseillé de suivre d'abord le cours d'Ars musica Moyen-Âge 1, notamment pour les étudiants intégrant le CNSMDL directement au niveau Master.*

**Organisation** : cours collectif hebdomadaire, sur une période de 2 semestres consécutifs

**Objectif** : approfondissement et recherche dans la pratique et théorie des grammaires musicales médiévales du IXe au XIVe siècles par l'improvisation, la lecture sur les sources et le contrepoint écrit.

Ce cours complète et approfondit les connaissances et pratiques initiées en Ars musica Moyen-Âge 1 par l'approche d'autres œuvres ou répertoires importants, ainsi que par la réalisation d'un dossier personnel mêlant écriture et recherche en vue d'une réalisation pratique diffusable.

## **Contenu : 4 modules**

### **A - Le Roman de Fauvel**

(de septembre à novembre, env. 5 séances)

Aperçu pratique des répertoires du ms. 146 de la Bnf (monodies et polyphonies) ; les différentes problématiques de notation et d'interprétation, composition de la satire...)

### **B – La musique du Trecento**

(de novembre à décembre, env. 7 séances)

Pratique vocale ou instrumentale de la notation de l'Ars Nova italienne (Codex Rossi, Lucca, Squarcialupi, Faenza).

**Les modules A et B font l'objet d'une évaluation en fin de semestre 1**

### **C – L'Ars Subtilior**

(de janvier à avril, env. 13 séances)

Initiation pratique à quelques chefs-d'œuvre de l'Ars Nova française « plus subtile » (ca. 1370 – 1420) ; la syncopation, les proportions, la musica ficta, usage de la transgression... (codex Torino J.II.9, Chantilly, Oxford, Modène)

### **D – Rédaction de projet et suivi de recherche**

(de avril à mi-juin, env. 7 séances)

Constitution d'un dossier d'étude personnelle dans un style ou une époque au choix de l'étudiant. Ce dossier doit comprendre des transcriptions diplomatiques critiques et/ou des restaurations de pièces du répertoire susceptibles d'être faisables en concert ; il peut comprendre également des éléments de recherche théorique. Ce dossier sert pour moitié d'évaluation.



Le semestre est validé si l'étudiant obtient une note supérieure à 10/20 au contrôle continu. Ce dernier comporte : le dossier d'étude personnelle pour moitié.

## Ars Musica (Renaissance 1)

Responsable pédagogique : **Barnabé Janin**

**Accès** : obligatoire pour tous les étudiants de DNSPM en musique ancienne ; au choix pour les étudiants de Master en musique ancienne ; au choix pour tous les étudiants du CNSMD, dans la limite des places disponibles.

**Organisation** : cours collectif hebdomadaire de 2 h, période de 2 semestres consécutifs

**Objectif** : ce cours propose l'étude du langage musical de la Renaissance (XVe et XVIe siècle), au travers des pratiques de composition écrite, improvisation et lecture des sources. L'objectif de ce cours est de donner aux étudiants, dans le domaine du langage musical, les connaissances et les savoirs-faire nécessaires à l'interprétation, l'arrangement et la lecture critique de musique de la Renaissance.

### Contenu

#### 1er semestre : XVe siècle

##### Le contrepoint à 2 voix au XVe siècle

- le gymel
- les pièces pour ténor et cantus (chansons à 2 voix). Règles générales du contrepoint à 2 voix

##### Le contrepoint à 3 voix au XVe siècle

- le faux-bourdon (hymnes, carols)
- les pièces pour cantus, ténor et contraténor (chansons, motets, etc.). Règles générales du contrepoint à 3 voix

**Lecture des sources** : lecture et transcriptions de manuscrits du XVe siècle (Canonici 213, Trento, Escorial, etc.), appuyées sur l'étude des points suivants :

- la notation mensurale (signes de mesure, tactus, figures, ligatures, tempus, prolation, coloration)
- la solmisation, la musica ficta et les usages d'ajouts d'altérations.
- les modes (définition, classification)

#### 2nd semestre : XVIe siècle

##### Le contrepoint à 2 voix au XVIe siècle

- les canons
- les imitations
- règles générales du contrepoint à 2 voix au XVIe siècle. Étude des bicinia.

##### Le contrepoint à 4 voix au XVIe siècle

- le contrepoint simple : règles pour l'improvisation, règles pour la composition.

**Lecture sur les sources** : lecture et transcriptions de sources imprimées du 16è siècle



(Petrucci, Susato, etc.), appuyées sur l'étude des points suivants :

- la notation mensurale (signes de mesure, tactus, figures, ligatures, tempus, prolation, coloration)
- la solmisation, la musica ficta et les usages d'ajouts d'altérations.
- les modes (définition, classification)

Le semestre est validé si l'étudiant obtient une note supérieure à 10/20 au contrôle continu. Ce dernier comporte des travaux écrits à rendre, un examen oral devant un jury composé d'enseignants du CNSMD et une note d'assiduité au cours.

## Ars Musica (Renaissance 2)

Responsable pédagogique : **Barnabé Janin**

**Accès** : au choix pour les étudiants de Master en musique ancienne ; au choix pour tous les étudiants du CNSMD, dans la limite des places disponibles

**Organisation** : cours collectif hebdomadaire de 2h, période de 2 semestres consécutifs

**Objectif** : l'étude du langage musical de la Renaissance (XVe et XVIe siècles), au travers des pratiques de composition écrite, improvisation et lecture des sources. L'objectif de ce cours est de donner aux étudiants, dans le domaine du langage musical, les connaissances et les savoir-faire nécessaires à l'interprétation, l'arrangement et la lecture critique de musique de la Renaissance.

### Contenu

#### 1er semestre : XVe siècle

##### Le contrepoint à 2 voix au XVe siècle

- le gymel
- les pièces pour ténor et cantus (chansons à 2 voix). Règles générales du contrepoint à 2 voix.

##### Le contrepoint à 3 voix au XVe siècle

- le faux-bourdon (hymnes, carols)
- les pièces pour cantus, ténor et contraténor (chansons, motets, etc.). Règles générales du contrepoint à 3 voix

**Lecture des sources** : lecture et transcriptions de manuscrits du 15<sup>e</sup> siècle (Canonici 213, Trento, Escorial, etc.), appuyées sur l'étude des points suivants :

- la notation mensurale (signes de mesure, tactus, figures, ligatures, tempus, prolation, coloration)
- la solmisation, la musica ficta et les usages d'ajouts d'altérations.
- les modes (définition, classification)

#### 2nd semestre : XVIe siècle



### **Le contrepoint à 2 voix au XVI<sup>e</sup> siècle**

- les canons
- les imitations
- règles générales du contrepoint à 2 voix au 16<sup>e</sup> siècle. Étude des bicinia.

### **Le contrepoint à 4 voix au XVI<sup>e</sup> siècle**

- le contrepoint simple : règles pour l'improvisation, règles pour la composition.

**Lecture sur les sources** : lecture et transcriptions de sources imprimées du 16<sup>e</sup> siècle (Petrucci, Susato, etc.), appuyées sur l'étude des points suivants :

- la notation mensurale (signes de mesure, tactus, figures, ligatures, tempus, prolation, coloration)
- la solmisation, la musica ficta et les usages d'ajouts d'altérations.
- les modes (définition, classification)

Le semestre est validé si l'étudiant obtient une note supérieure à 10/20 au contrôle continu. Ce dernier comporte des travaux écrits à rendre, un examen oral devant un jury composé d'enseignants du CNSMD, une note d'assiduité au cours.

## **Basse continue complémentaire**

Responsable pédagogique : [Martial Morand](#)

accès : obligatoire pour tous les étudiants de DNSPM en musique ancienne (sauf clavecin / basse continue) ; au choix pour les étudiants de Master en musique ancienne.

**Organisation** : cours individuel hebdomadaire de 30 minutes, sur une période de 2 semestres consécutifs.

**Objectifs** : l'étude de la basse-continue permet d'accompagner, mais aussi et surtout de comprendre la manière dont un texte musical a été écrit. L'objectif de cette discipline complémentaire, en ce qui concerne les débutants, n'est donc pas de former des accompagnateurs performants mais plutôt de donner à l'interprète le moyen de fonder son travail sur une bonne analyse de la partition.

Pour les étudiants ayant déjà des acquis en basse-continue, l'objectif du cours sera d'avancer dans la différenciation entre les styles de réalisation. Tout en participant à l'acte créateur, ce qui est le principe de la basse-continue, il s'agit de s'approprier différentes mentalités artistiques, par exemple celle du XVII<sup>e</sup> italien et celle du XVIII<sup>e</sup> français.

Le choix des notes sous-entendues par le chiffrage, la manière de conduire les enchainements, la tessiture de la réalisation et son ornementation sont autant de moyens de donner à l'accompagnement des « couleurs » caractéristiques.

**Contenu** : le 1<sup>er</sup> semestre est généralement consacré au style Français du XVIII<sup>e</sup>, ce qui permet d'exploiter le bagage théorique et harmonique dont les étudiants disposent généralement à leur entrée au CNSMD. A partir d'une terminologie moderne on évolue vers les chiffrages anciens et le vocabulaire conventionnel qui est synthétisé dans la « règle de l'octave ».





Le second semestre est consacré au XVII<sup>e</sup> siècle et conduit à une perception plus contrapuntique de la basse-chiffrée. Le chiffrage étant incomplet ou absent, on s'appuie sur les mouvements mélodiques de la basse pour repérer certains enchaînements idiomatiques, lesquels restent modifiables selon l'écriture des parties de dessus mais aussi selon la conduite de voix choisie dans la réalisation.

En vertu du cours individuel ce programme est adapté au cas par cas. Pour les plus avancés l'étude du langage de chaque siècle peut s'affiner en direction de tel ou tel pays. Au moins une fois dans l'année, les chanteurs auront à s'accompagner eux-mêmes, les violistes à réaliser sur leur instrument et les autres à inventer une contrepartie.

La fin de chaque semestre est ponctuée par un petit examen en présence d'un jury extérieur. Le premier consiste en une lecture à vue (application de la « règle de l'octave ») et l'accompagnement au clavecin d'un texte français du XVIII<sup>e</sup> préparé à l'avance. A la fin du second semestre l'étudiant accompagne un texte du XVII<sup>e</sup> au clavecin et éventuellement un autre sur son instrument (par exemple sous forme de contrepartie). La note attribuée combine le point de vue extérieur du jury avec l'avis de l'Enseignant sur les progrès effectués par l'étudiant selon son niveau de départ.

## Discours musical

Responsable pédagogique : **Jermaine Sprosse**

**Accès** : obligatoire pour tous les étudiants de DNSPM en musique ancienne ; au choix pour les étudiants de Master en musique ancienne.

**Organisation** : cours collectif de 3 h d'une fréquence de 10 cours par semestre, sur une période de 2 semestres consécutifs.

## Histoire de l'ornementation XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles

Responsable pédagogique : **Tiago Simas Freire**

**Accès** : obligatoire pour tous les étudiants de DNSPM en musique ancienne et pour les étudiants de Master en discipline complémentaire (saqueboute) ; au choix pour les étudiants de Master en musique ancienne.

**Organisation** : cours collectif hebdomadaire de 2h, sur une période de 2 semestres consécutifs.

## Histoire de l'ornementation XVIII<sup>e</sup> siècle

Responsable pédagogique : **Tiago Simas Freire**

**Accès** : obligatoire pour tous les étudiants de DNSPM en musique ancienne ; au choix pour les étudiants de Master en musique ancienne.

**Organisation** : cours collectif hebdomadaire de 2h, sur une période de 2 semestres consécutifs.



## Musique pour la danse

Responsable pédagogique : [Annabelle Blanc](#)

**Accès** : obligatoire pour tous les étudiants de DNSPM 1 en musique ancienne ; au choix pour les étudiants de Master en musique ancienne et pour tous les étudiants du CNSMD, dans la limite des places disponibles.

**Organisation** : 10 cours collectifs de 2h, sur la période des semestres 1 et 2 du DNSPM1.

**Objectifs** : Connaître les danses auxquelles le répertoire instrumental se réfère constamment, comprendre l'information donnée par le compositeur lorsqu'une pièce porte le nom d'une danse, repérer ce que la danse apporte aux questions de phrasé, d'attaque et d'articulation, pratiquer les pas de base pour s'informer du caractère propre à chaque danse, développer un ressenti qui influe sur l'interprétation musicale, Interpréter la musique pour créer la dynamique du mouvement dans le but de soutenir et accompagner le danseur.

**Contenu** :

- RENAISSANCE

Travailler les danses de la renaissance française d'après l'Orchésographie de Thoinot Arbeau. Découvrir les pas de la danse renaissance italienne.

Distinguer les danses de couples en cortège des danses collectives en ronde : quel investissement dans l'espace et quel rapport au(x) partenaire(s) pour quel enjeu social ?

Intégrer les danses jumelées telles que Pavane / Gaillarde.

- BAROQUE

Apprendre le vocabulaire de la « Belle Dance ». Assimiler le rythme, la structure et le caractère de chaque danse formant la suite française. Exécuter les chorégraphies du répertoire des maîtres à danser. Etablir des correspondances entre phrases musicales et chorégraphiques. Comprendre l'esthétique baroque à travers les danses à 2 et les contredanses dessinant des symétries dans de parfaites proportions. Différencier les musiques dédiées à être dansées et les pièces purement instrumentales.

## Pratique vocale : Baroque/Moyen-Age/Renaissance

Responsable pédagogique : [Anne Delafosse](#)

**Accès** : ces trois disciplines sont obligatoires pour tous les étudiants de DNSPM en musique ancienne ; au choix pour les étudiants de Master en musique ancienne, et pour tous les étudiants du CNSMD, dans la limite des places disponibles.

**Organisation** : cours collectif d'1 h sur une fréquence de 10 cours / semestre et une période de 2 semestres consécutifs

**Objectifs** : chanter, c'est mettre en vibration, grâce au larynx, de l'air contenu dans nos poumons et enrichir cette vibration d'harmoniques qui lui donnent un timbre. L' « instrument » vocal, c'est l'appareil phonatoire, celui-là même qui sert à la parole. A partir de ce constat : quiconque parle, peut chanter ! La qualité du chant dépendra, comme pour l'instrument, de



l'acquisition d'une agilité musculaire et squelettique ainsi que de l'oreille, de la culture et de l'imaginaire musical propre à chacun.

Cette matière « Pratique Vocale » poursuit deux objectifs :

- acquérir un certain nombre de gestes et une mobilité de base qui permettent d'être plus à l'aise avec sa voix, pour chanter et aussi tout simplement pour s'exprimer,
- permettre aux instrumentistes d'appréhender par la pratique les répertoires vocaux du Moyen-Age, de la Renaissance et de l'ère baroque.

**Contenu** : les séances de chacune de ces disciplines sont le fruit d'une réflexion et d'une expérience dans des cadres divers (pratique amateur, scolaire, débutant, spécialisé...) et sont conçues pour permettre à chacun d'apprendre à partir de sa propre expérience, quel que soit son niveau au départ. Elles combinent des éléments de « technique vocale » auxquels s'ajoute la pratique du répertoire.

Cette pratique est organisée en parallèle des cours d'Ars Musica.

**Pratique vocale Baroque** : Semestre 1 : musique du XVIIe siècle - Semestre 2 : musique du XVIIIe siècle

**Pratique vocale Moyen-Age** : Semestre 1 : grégorien (Xe-XIe siècle) - Semestre 2 : répertoire Notre Dame (XIIe-XIIIe siècle) et Ars Nova (XIVe siècle)

**Pratique vocale Renaissance** : Semestre 1 : musique du XVe siècle - Semestre 2 : musique du XVIe siècle

Particularité du semestre 6 du DNSPM : l'évaluation se déroule sous forme individuelle et porte sur l'acquisition de 3 compétences :

- pouvoir proposer une petite mise en voix à un chœur
- pouvoir chanter seul une ligne mélodique
- connaître les spécificités de l'art vocal pour jouer en colla-parte

## Suivi du mémoire de Master

**Accès** : obligatoire pour tous les étudiants de Master en musique ancienne

**Organisation sur une période de 4 semestres**

1er semestre : 4 rendez-vous individuels - 2e semestre : 4 rendez-vous individuels

3e semestre : dépôt du mini-mémoire - 4e semestre : soutenance du mémoire

**Objectifs** : orienter, soutenir, stimuler à la rédaction du mémoire de recherche.

**Contenu** : le professeur référent aide l'étudiant à définir les contours de sa recherche :

- il le guide vers les sources de la matière en correspondance avec son projet de recherche
- il accompagne l'étudiant durant les phases de rédaction du mémoire, jusqu'à sa finalisation